

Ministry of Education

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Note de service****Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation**Expéditeur :** George Zegarac
Sous-ministre**Date :** Le 11 décembre 2015**Objet :** Autres programmes d'enseignement (APE) –
Considérations financières
(années scolaires 2014-2015 et 2015-2016)

Le ministère de l'Éducation reconnaît que les récentes interruptions de travail (y compris les mesures administratives de grève du zèle) auraient pu nuire à la capacité des conseils scolaires de terminer la mise en œuvre des programmes au titre des APE qui sont financés au moyen d'ententes de paiement de transfert (EPT). Le Ministère reconnaît que cette situation aurait pu perturber la réalisation des programmes durant les années scolaires 2014-2015 et 2015-2016. Cela comprend la présentation au Ministère de rapports relatifs aux APE dans les délais prescrits par les EPT.

Contrats pour l'année scolaire 2014-2015

Comme il a été indiqué dans la note précédente envoyée le 18 juin 2015, et compte tenu de la perturbation des activités des conseils scolaires causée par les interruptions de travail, le Ministère avait accordé aux conseils scolaires touchés la possibilité de prolonger jusqu'au 15 décembre 2015 les dates limites contractuelles indiquées dans les EPT de l'année scolaire 2014-2015, tant pour les dépenses que pour les rapports. Nous avons demandé aux conseils scolaires de présenter leurs demandes de prolongation avant le 15 juillet 2015; ceux qui l'ont fait ont bénéficié de la prolongation. Dans l'immédiat, aucune autre prolongation ne sera accordée pour l'année scolaire 2014-2015.

Veillez donc vous conformer aux exigences restant concernant les EPT relatives aux APE pour l'année scolaire 2014-2015. Cela comprend les rapports nécessaires pour débloquer les fonds retenus.

Les autres modalités des EPT de 2014-2015 demeurent inchangées. En ce qui concerne les fonds qui ne seront pas être dépensés avant les dates d'expiration prévues au contrat, les conseils devraient suivre le processus normal de remboursement de trop-payé indiqué dans les EPT.

Contrats pour l'année scolaire 2015-2016

Le Ministère est conscient des besoins des conseils scolaires et évalue les possibilités de les aider à mettre en œuvre efficacement les APE de 2015-2016, tout en veillant à ce que le financement fourni soit proportionnel à ce qui peut raisonnablement être réalisé pendant l'année scolaire 2015-2016. En tenant compte des circonstances de l'année scolaire en cours, le personnel du Ministère travaillera avec les conseils scolaires pour réviser les attentes, au besoin, concernant les EPT relatives aux APE de l'année scolaire 2015-2016. Dans une prochaine note de service, nous donnerons des précisions sur les EPT relatives aux APE de l'année scolaire 2015-2016.

Le Ministère encourage la mise en œuvre efficace des programmes, ainsi que la gestion et la présentation de rapports opportunes de toutes les dépenses. Si vous avez des questions, veuillez les poser à la personne-ressource au Ministère avec qui vous avez l'habitude de communiquer.



George Zegarac
Sous-ministre

- c. c. Janine Griffore, sous-ministre adjointe, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche
- John Malloy, sous-ministre adjoint, Division du rendement des élèves
- Nancy Matthews, sous-ministre adjointe, Division de la petite enfance
- Cathy Montreil, sous-ministre adjointe, Division de l'apprentissage et du curriculum
- Bohodar Rubashewsky, sous-ministre adjoint et directeur général de l'administration, Division de la gestion des services ministériels
- Demetra Saldaris, sous-ministre adjointe par intérim, Division du leadership et du milieu d'apprentissage
- Gabriel F. Sékaly, sous-ministre adjoint, Division des politiques financières et des opérations
- Susan Flanagan, directrice, Direction des finances et des services ministériels
- Steven Reid, directeur, Direction des services régionaux, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche
- Russ Riddell, directeur, Direction de la planification stratégique et du renouvellement